

23.12.2024 – 08:34 Uhr

Caritas Suisse salue les décisions du Conseil fédéral qui renforcent la politique de lutte contre la pauvreté/Une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté est le bon signal

Lucerne (ots) -

Le Conseil fédéral a décidé de pérenniser la Plateforme nationale contre la pauvreté jusqu'en 2030 au moins. Il entend ainsi continuer à jouer un rôle de coordination dans la politique de lutte contre la pauvreté. Il va également mettre en oeuvre le mandat que lui a confié le Parlement d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

En Suisse, près de 1,3 million de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, ou juste au-dessus. Les familles - et donc les enfants - sont particulièrement menacées par la pauvreté. Depuis un certain temps, les causes principales de la pauvreté sont l'augmentation des coûts du logement et des primes d'assurance maladie.

La politique de lutte contre la pauvreté est une tâche transversale classique. Elle concerne tous les niveaux de l'État et presque tous les domaines politiques. C'est ce qui la rend complexe. Et c'est pourquoi une bonne coordination de tous les acteurs est si importante. Il est réjouissant de constater que, lors de la session d'automne 2024, les Chambres fédérales ont chargé le Conseil fédéral de pérenniser la Plateforme nationale contre la pauvreté, de la doter de moyens suffisants et aussi d'adopter une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. En s'engageant vendredi à transformer la plate-forme en une structure durable, la Confédération a fait un premier pas important.

La Plateforme nationale contre la pauvreté est un précieux outil de coordination, même si elle ne peut pas décider de mesures contraignantes. C'est pourquoi une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, comme la demandait le Parlement, est si importante. La Confédération va également dans ce sens avec sa décision de vendredi. Pour Caritas Suisse, il s'agit d'un pas important pour renforcer la politique de lutte contre la pauvreté.

Dans cette stratégie commune de lutte contre la pauvreté, la Confédération doit développer d'urgence, en collaboration avec les cantons et les communes, des objectifs mesurables et des mesures contraignantes. Les autorités montreraient ainsi qu'elles prennent au sérieux leur responsabilité envers tous ceux qui, en Suisse, ont du mal à assurer leur subsistance.

Contact:

Questions des médias à Fabrice Boulé, responsable communication Suisse romande, Caritas Suisse, courriel : medias@caritas.ch, tél. 041 419 23 36

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100927420> abgerufen werden.